

**PROCES VERBAL  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
31 JANVIER 2023**

L'an deux mil vingt-trois et le trente-et-un du mois de Janvier, à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de SERRIGNY EN BRESSE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROSSIGNOL Samuel, Maire.

Présents (10) : BAZIARD Sandrine, DESBROSSE Teddy, LOUSTAU Pierre, MOREY Michel, POULENARD Cécile, PRUDENT Magali, RICHARD Hélène, ROSSIGNOL Samuel.

Absents (2) : KAOUCHE Claire, VIOLOT Maxime.

Absent excusé (1) : GY Sébastien.

Pouvoir (1) : GY Sébastien à BAZIARD Sandrine.

Quorum : 6

Date de la convocation : 17 Janvier 2023

Date de publication de la liste des délibérations : 07 Février 2023

La séance est ouverte, Madame POULENARD Cécile a été nommée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal procède à l'examen de l'ordre du jour.

**ORDRE DU JOUR** :

- 1) **Adoption Procès-Verbal des séances du 08 Novembre et du 01 Décembre 2022**
- 2) **Modification règlement de la salle des fêtes**
- 3) **Etude de devis**
- 4) **Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable 2021**
- 5) **Informations et questions diverses.**

\*\*\*\*\*

**1) ADOPTION PROCES-VERBAL DES SEANCES DU 08 NOVEMBRE et 01 DECEMBRE 2023**

Les Procès-Verbaux des réunions du 08 Novembre et 01 Décembre 2022, n'ayant fait l'objet d'aucune observation, sont approuvés à l'unanimité.

## **2) MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA SALLE DES FETES**

**D : 001/2023**

**OBJET : MODIFICATION REGLEMENT INTERIEUR DE LA SALLE DES FETES DE SERRIGNY EN BRESSE A COMPTEUR DU 01 FEVRIER 2023**

Suite aux consignes de tri en vigueur depuis le 01 Janvier 2023 sur le territoire couvert par le SICED Bresse Nord, il convient de modifier le règlement intérieur de la salle des fêtes, le Maire propose d'ajouter le paragraphe 6 « TRI DES DECHETS ».

Suite aux nombreux problèmes rencontrés avec l'entretien de la micro-station (assainissement) de la salle des fêtes, le maire propose d'ajouter un sous-paragraphe « Sanitaires » dans le paragraphe 5 « ENTRETIEN » concernant les consignes à respecter.

**Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu, à l'unanimité,**

- **ADOPTE** les modifications du règlement intérieur de la salle des fêtes, qui entreront en vigueur à compter du 01 Février 2023.

## **2) ETUDE DE DEVIS**

Dans le cadre du programme de renouvellement de canalisations d'eau potable par le SMA Chalon Sud-Est, depuis l'intersection « Rue du Bourg » - « Chemin de Villeneuve » et de l'intersection « Rue du Bourg » - « Chemin de Pouilly », des devis ont été demandés à GUINOT TP de Montchanin (71) pour la pose de fourreaux pour enfouissement des réseaux (fibre et téléphone) ainsi que pour le busage du fossé « Rue du Bourg » afin d'élargir l'accotement pour réaliser un cheminement piétons sur environ 300 ml.

- Devis 1 : terrassement, pose de fourreaux ... : 8 592 € HT
- Devis 2 : busage fossé et réalisation cheminement piétons : 10 480 € HT

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces 2 devis.

## **3) RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE 2021**

**D : 002/2023**

**OBJET : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC – SERVICE DE L'EAU POTABLE 2021**

**Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public « service de l'eau potable » de l'année 2021.

## **4) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Participation citoyenne : une réunion en collaboration avec la gendarmerie nationale aura lieu le Mardi 21 Février 2023 à 17 h 30 en Mairie.

A noter que 2 nouveaux référents seront convoqués (M. ROSSIGNOL Samuel, Maire et M. MOREY Michel, Conseiller Municipal).

Visite de Monsieur le Sous-Préfet : la visite prévue le 21 Janvier dernier a été annulée en raison du départ de Monsieur le Sous-Préfet de la Sous-Préfecture de Louhans.

Journée des Talents (Samedi 01 Juillet 2023) : plusieurs idées sont évoquées en matière d'organisations, de repas, de location de matériel auprès de la CCB71. Une réunion sera organisée prochainement.

Formation montage chapiteaux – CCB71 : Monsieur MOREY Michel ne pourra pas participer à cette journée prévue le 21 Février prochain, par conséquent, il sera remplacé par Monsieur LOUSTAU Pierre.

Habitants de la commune : plusieurs sujets sont abordés concernant des habitants en difficulté.

VAN71 – Département de Saône et Loire : 6 séances sont programmées sur Serrigny en Bresse à compter du Mardi 14 Mars au Mardi 18 Avril 2023. Elles se dérouleront en Mairie de 14 h à 17 h. Une information a été communiquée à la population dans le bulletin municipal.

La séance est levée à 20 h 30

Le Secrétaire de séance,  
**C. POULENARD**

Le Maire,  
**S. ROSSIGNOL**